

Groupe de travail Outdoor Proposé en visioconférence **Compte-rendu du 18 février 2020**

Présents :

- Nadège Marboutin (CD 04)
- Camille Monchicourt (PNE)
- Lise Le Lann (PNE)
- Pierrick Navizet (PNE)
- Joel Atché (PNR Grands Causses)
- Geoffroy Barrabé (communauté de commune de Millau Grands Causses)
- Jonathan Allain (PNR du Perche)
- Anthony Griffon (CD 30)
- Frédéric Delhoume (CD 30)
- Mathieu Rocheblave (PNR Vercors)

Excusés :

- Claire Lang (CD05)
- Guillaume DUBUS (PN Réunion)

Rédaction :

Lise Le Lann (PN Ecrins)

Objectif :

Affiner le niveau de détail des besoins de gestion et de valorisation liés aux activités outdoor.

Durée : 2h

Ordre de jour :

1. Contexte
2. Rappel des besoins identifiés lors des derniers GT
3. Discussions autour des éléments d'imprécision, mis en avant lors de l'atelier technique de janvier
5. Discussions

Document de présentation : [2020-02-18-presentation-GT-Outdoor-Besoins_dev](#)

1. Contexte

Dans le cadre d'une action du PITEM MITO, un travail à quatre structures (les conseils départementaux des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, l'Office du Tourisme du Pays des Écrins et le Parc national des Écrins), a été mené sur l'intégration des activités de pleine nature dans Geotrek. En décembre 2019, le groupe de travail a été élargi à d'autres utilisateurs de Geotrek. Le GT élargi, s'est réuni en décembre afin d'affirmer les besoins de gestion et de valorisation liés aux activités outdoor avant le lancement des développements de Geotrek. Lors des ateliers de janvier avec le prestataire certaines imprécisions sont remontées. La session de travail consiste donc à apporter des éléments de réponse aux questionnements soulevés en janvier.

2. Rappel des besoins des structures utilisatrices

Une énumération commentée des besoins précédemment identifiés à été réalisée (cf diapo 4 et 5). Les schémas suivant comprennent les modifications suite aux discussions du GT.

2.1 Les besoins de gestion

L'entité à gérer est le site de pratique qui est localisé.

Un site peut être qualifié de site multi-pratiques, c'est-à-dire qu'un site peut permettre de pratiquer plus de deux pratiques. Ce qui permet entre autres de prendre en compte l'aspect saisonnier d'un site.

Discussion :

Environnement

- Est-ce que le volet environnement correspond à Biodiv'sports ?
 - Pas seulement, il est entendu par « environnement » les informations correspondant aux zonages réglementaires, aux enjeux, aux zones de sensibilité (nidification, dérangement...). Biodiv'sports est déjà intégré dans Geotrek et vient en complément pour les structures le souhaitant.
 - L'objectif est d'avoir un détail des enjeux environnementaux d'un site et de communiquer une information plus générale sur les portails publiques.

Cotation :

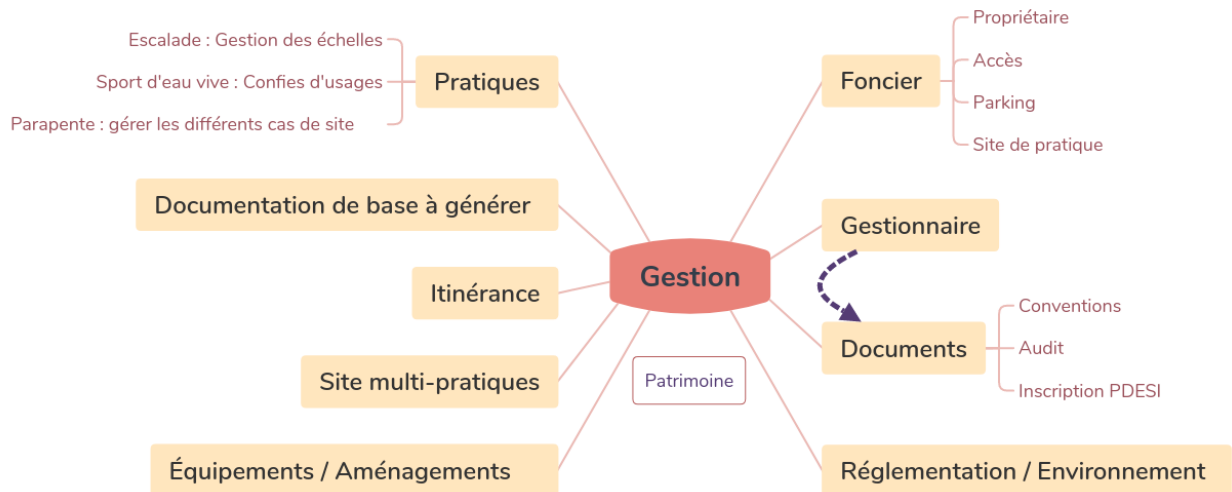
- Questionnement sur les cotations
- Certains sites possèdent des cotations différentes, par exemple de facile à très difficile. Comment gère-t-on ces cas ?
 - Indiquer la cotation maximale et minimale au niveau du site.
 - Éviter les cotations générales, pour cela utiliser les niveaux liés au type de site
 - Pour les sites d'initiation la question ne se pose pas.

L'itinérance : (besoins en gestion pour les hébergements et les lieux de bivouac)

- Est-ce un sujet central dans ce module ? Non mais des cas existent pour des pratiques comme le parapente, le canyoning et le canoë.
- Peut-on réutiliser le modèle actuel (système parents / enfants) ?
 - Il faut pouvoir ordonner les parcours.

Autres éléments :

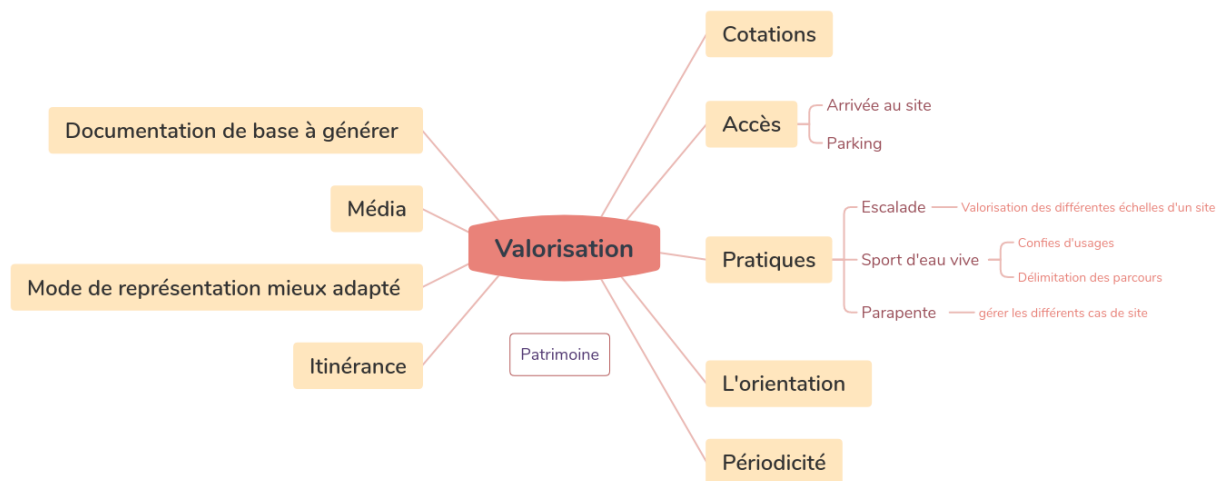
- Comment est représenté un site ? Pour un inventaire généraliste des ponctuels suffisent, mais pour le détail des polygones sont plus pertinent.
 - Le site peut être un point, une ligne ou un polygone.



2.2 Les besoins de valorisation

Discussion :

- Comment peut-on représenter l'eau vive ?
 - L'eau vive reprend le linéaire de la rivière auquel s'ajoute des aires d'embarquement et de débarquement.



3. Discussions autour des éléments d'imprécision mis en avant lors de l'atelier technique de janvier

Thème 1 : La volonté de généralisation va en contradiction avec la volonté d'avoir à la fois un inventaire général et du détail dans la description de certains objets comme le parcours.

- Un modèle généralisé permet entre autres d'ajouter facilement de nouvelles pratiques.
- Un modèle spécifique pour chaque pratique génère des développements conséquents.

Les membres du GT confirment le besoin d'avoir ces deux niveaux de détail, qui ne sont pas contradictoire du point de vue des gestionnaires de sites de pratiques. Il faudrait un formulaire généraliste, même si dans certains cas seulement quelques champs sont renseignés. Dans cette logique, il est souhaité d'avoir du détail à différents niveaux. La gestion des sites outdoor nécessite un certain niveau de détail (à minima les besoins du PDESI). Alors que pour la valorisation, deux niveaux de détail sont souhaités : un sommaire (au niveau du site voir du sous-ensemble) et un détaillé allant jusqu'au parcours décrit. Il n'est pas souhaitable d'avoir un niveau de renseignement trop général. Il faut laisser la possibilité d'aller jusqu'à l'échelle du parcours pour les structures en capacité de le faire.

Pour les départements, l'objectif est d'avoir qu'un seul outil leur permettant de gérer les sites PDESI au sein de Geotrek et de valoriser ces sites.

Certains membres du GT craignent que la description détaillée d'un parcours engendre de la concurrence au topo-guide papier. Le conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence travaille avec le comité territorial du 04 de la FFME sur cette question. Il approuve la volonté du département de valoriser les sites et de décrire précisément quelques voies mythiques sur Geotrek. Le PNE, a dialogué avec la FFME (Auvergne-Rhône-Alpes et la délégation de l'Isère) sur ce sujet. Les discussions doivent se poursuivre.

Il a été mentionné, qu'il faudrait travailler ou discuter avec les clubs locaux de pratique outdoor, voir les équipes privés, afin de connaître leurs positionnements et d'avoir un retour sur les besoins des utilisateurs. Il semblerait que l'organisation soit variable d'un territoire à l'autre.

Quoiqu'il en soit, l'expérience au regard de la randonnée pédestre montre que les outils numériques n'affaiblissent pas le modèle économique de l'édition. Dans les Écrins, par exemple, les ventes de topo-guides du GR 54 ont significativement augmentées suites à sa mise en valeur dans le portail Geotrek du Grand Tour des Écrins et des opérations de promotion. Le Parc national a même renforcé ses partenariats avec des éditeurs (FFRP, Glénat, etc.) pour élargir la gamme d'offre et donner de la visibilité à la randonnée sur son territoire.

Le PNR du Vercors attire l'attention sur le fait d'afficher du détail sur les portails engage la responsabilité de l'établissement. Il faut être vigilant sur les informations valorisées et garder en tête l'aspect « risque » des pratiques outdoor. Les sites promus sur les portails web sont des sites dont la gestion est maîtrisée.

Thème 2 : Quel(s) élément(s) sont rattachés à un site ?

Le « site de pratique » permet de décrire un site en fonction de la (ou les) pratique(s).

Actuellement, un site est décrit au travers d'un emboîtement de trois échelles : site, sous-ensemble et parcours. Le niveau « sous-ensemble » correspond à la notion de secteur pour l'escalade. Ce niveau permet de diviser un site en plusieurs zones et de regrouper des parcours dans ces zones. Ce niveau aurait comme information : des accès, des équipements, des cotations et une orientation. La notion de sous-ensemble est valable pour différentes pratiques. Le GT confirme le besoin de garder ces trois niveaux.

En escalade, des sites comme Ailefroide ont une grande superficie. Pour ces sites, rattacher l'accès à l'échelle du site créé des incohérences de description et avec la réalité terrain.

Pour ces sites, il peut être imaginé que le niveau site devient un « sous-ensemble » et que les sites créés soient réunis grâce à un chapeau en prenant la forme d'un « grand site ». Ce fonctionnement est cohérent avec la réalité terrain et peut être efficace pour la gestion. Le risque de ce dispositif est d'avoir trop de fiches à gérer.

Comment fait-on pour valoriser le site entier avec ce fonctionnement ? Il est possible de rassembler les sites par leur nom et/ou en utilisant une logique de fiche mère et fiches enfants.

Dans le cas des sites classiques, il faut avoir dans la fiche les secteurs qui apparaissent.

Le cas des grandes voies¹ :

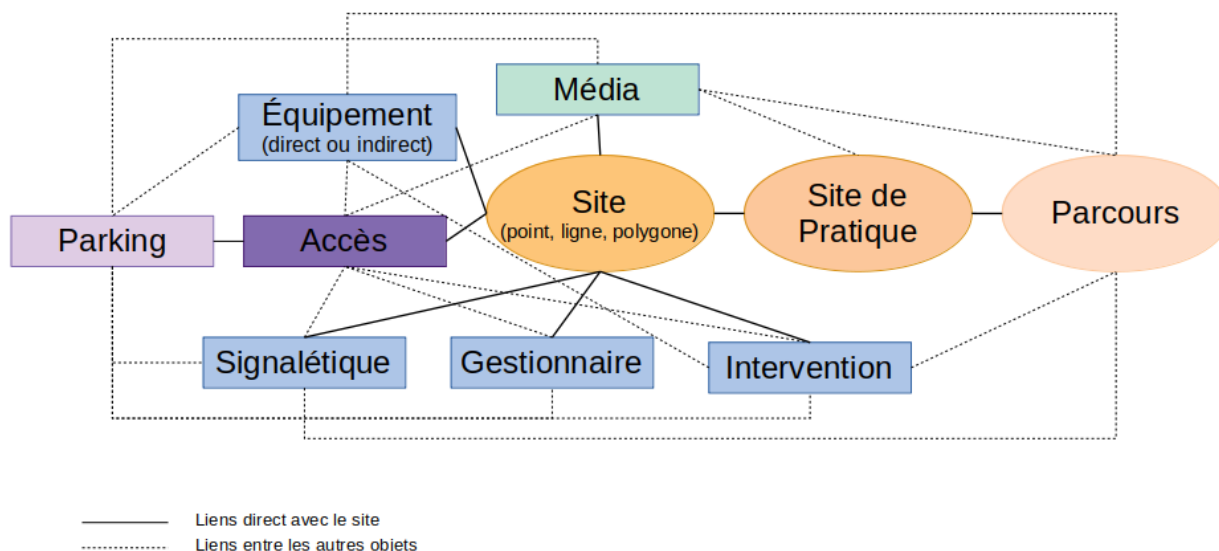
- Les grandes voies ont une cotation globale indiquée par le passage le plus difficile et une cotation par ligne.
- Peut-on décliner la grande voie de la manière suivante : 1 longueur = 1 parcours avec une logique de fiche mère. La fiche mère correspond à la grande voie et les fiches enfants correspondent aux différentes lignes composant la grande voie.
 - Cette proposition pourrait fonctionner mais génère de la technicité et multiplie le nombre d'actions dans l'administration.
 - Il est plus simple de traiter une voie simple et une grande voie comme un même objet avec une description générale et une description spécifique par enchaînement des longueurs. Le souhait est d'avoir un tableau descriptif des différentes longueurs. Cette pagination nécessite de rajouter des tables.
- Il faut pouvoir gérer les relais.
- Il faut avoir un attribut « Retour » dans l'objet parcours afin d'indiquer au pratiquant comment descendre de la voie, par une autre voie, ou le chemin du retour pour d'autres pratiques.
- Pour les cotations le fait d'indiquer uniquement la cotation générale risque de frustrer l'internaute.

Les objets :

- Site de pratique
- Parcours : nom, localisation, cotation, type, équipement, matériel, hauteur ou profondeur, description
- Équipement :
 - l'équipement peut être un équipement classique (banc , table de pique-nique...) ou spécifique à la pratique.
 - Ces deux classes d'équipement sont importants pour la gestion. L'équipement classique doit apparaître au niveau de la valorisation. La valorisation de l'équipement spécifique à la pratique peut être à risque.

Synthèse des éléments rattachés à un site :

¹ Une grande voie (voie en plusieurs longueurs) est une voie d'escalade avec un ou plusieurs arrêts à un relais.



Définition des objets :

- **Site** : est défini comme l'emprise géographique du lieu de pratique, il prend la forme d'un polygone, d'un point ou d'un linéaire en fonction de sa localisation. En terme d'échelle, le site correspond au niveau haut et au niveau du sous-ensemble. Le site peut être un lieu multi-pratique, c'est-à-dire où sont pratiquées plusieurs activités outdoor. Enfin, l'itinérance peut être gérée à ce niveau.
- **Site de pratique** : permet de décrire le site en fonction de la pratique et permet de matérialiser l'aspect pluri-disciplinaire d'un site. Il contient les champs communs à toute les pratiques pour la valorisation.
- **Parcours** : est le niveau le plus fin des entités présentes sur un site (ex : voie d'escalade).
- **Média** : les médias sont les fichiers liés au objet (pdf, photo...). La gestion des photos va devoir être adapté en fonction du mode de valorisation choisi.
- **Accès** : est un itinéraire (polyligne) pour se rendre au site depuis un parking. Un site peut ne pas contenir de véritable accès si le parking y est accolé. L'accès peut être associé à un parking et/ou à un site. Il peut également être un accès pour les secours.
- **Parking** : est définie comme l'emprise géographique du parking, il prend la forme d'un polygone. c'est le lieu où se gare les pratiquants pour se rendre sur un site.
- **Équipement** : l'équipement peut être un équipement classique (banc, table de pique-nique...) ou spécifique à la pratique (: points d'ancrages escalade, manche à aire, etc.). Ces deux classes d'équipement sont importantes pour la gestion.
- **Signalétique** :
- **Gestionnaire** : Objet déjà existant dans Geotrk (à compléter ou adapter)
- **Intervention** :

Thème 3 : Comment renseigner un site ?

Du niveau global au niveau le plus précis.

Thème 4 : Les cotations

Pour le bon fonctionnement d'une base de données, les redondances ne sont pas permises, de ce fait l'information sur les cotations ne peut être présente que pour un seul objet. Le fait d'avoir une même information inscrite dans plusieurs objets peut créer des doublons et poser des problèmes sur les filtres. De plus, en pratique, si cette information est renseignée dans différentes tables lors de la modification de l'information sur un objet, il faut la répercuter sur tous les autres objets. Si un oubli est fait cela engendre une information erronée.

Il est convenu que la cotation est rattachée à l'objet "parcours" (le niveau le plus bas dans la description). À l'échelle du site, il faut calculer la cotation minimale et maximale et l'indiquer aux pratiquants dans la description.

Certains membres du GT souhaitent pouvoir réaliser un pré-filtrage au niveau du site. Pour ce niveau, il a été proposé d'ajouter un élément de « profil » qui permettrait au grand public de choisir des sites basés sur un niveau de type : débutant, confirmé, expert. Cette proposition ne fait pas l'unanimité.

Thème 5 : Quel(s) lien(s) avec l'existant ?

Pour la gestion et l'équipement et la signalétique, il faut éventuellement reprendre l'existant. Il reste à déterminer techniquement ce qu'il est pertinent de reprendre.

Pour l'équipement, il faut soit rajouter dans le module existant des champs ou des tables portant sur l'équipement spécifique aux pratiques soit l'inclure directement dans le module outdoor.

Il faut garder la randonnée à part du module outdoor.

4. Discussion

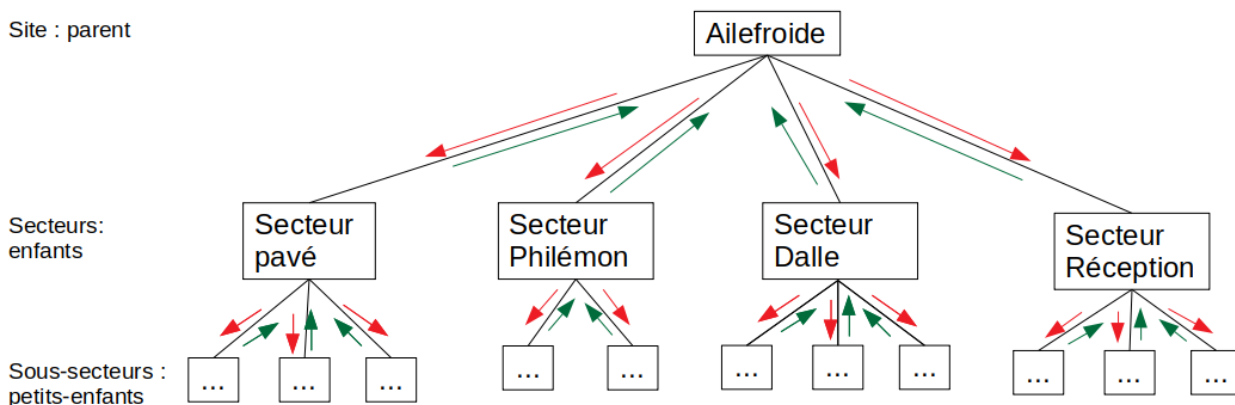
- Parapente :
 - L'air de décollage et l'air d'atterrissage sont deux sites distincts (deux entités de gestion).
 - Pour la valorisation, il faut arriver à les rattacher.
 - La représentation de la zone de vol peut se faire avec des polygones ou avec des schémas.
- L'eau vive :
 - Les zones d'embarcation et de démarcation sont deux entités.
 - La rivière est le site, les aires sont des sous-objets du site, le parcours est la portion de la rivière entre deux aires.
- Comportement d'un site quelque soit la pratique :
 - Le principe de récursivité² peut s'appliquer au niveau du site, ce qui permettra de gérer les cas des grands sites et de créer des sous-ensembles en fonction des besoins. C'est également une réponse à l'itinérance.
 - départ = 1 site
 - arrivé = 1 site

1 site qui agglomère

Remarque : Les parcours ne font pas partie des éléments générés et gérés par la récursivité. La récursivité s'applique uniquement au « site ».

Exemple de la récursivité appliquée au cas d'Ailefroide (site d'escalade dans les Écrins)

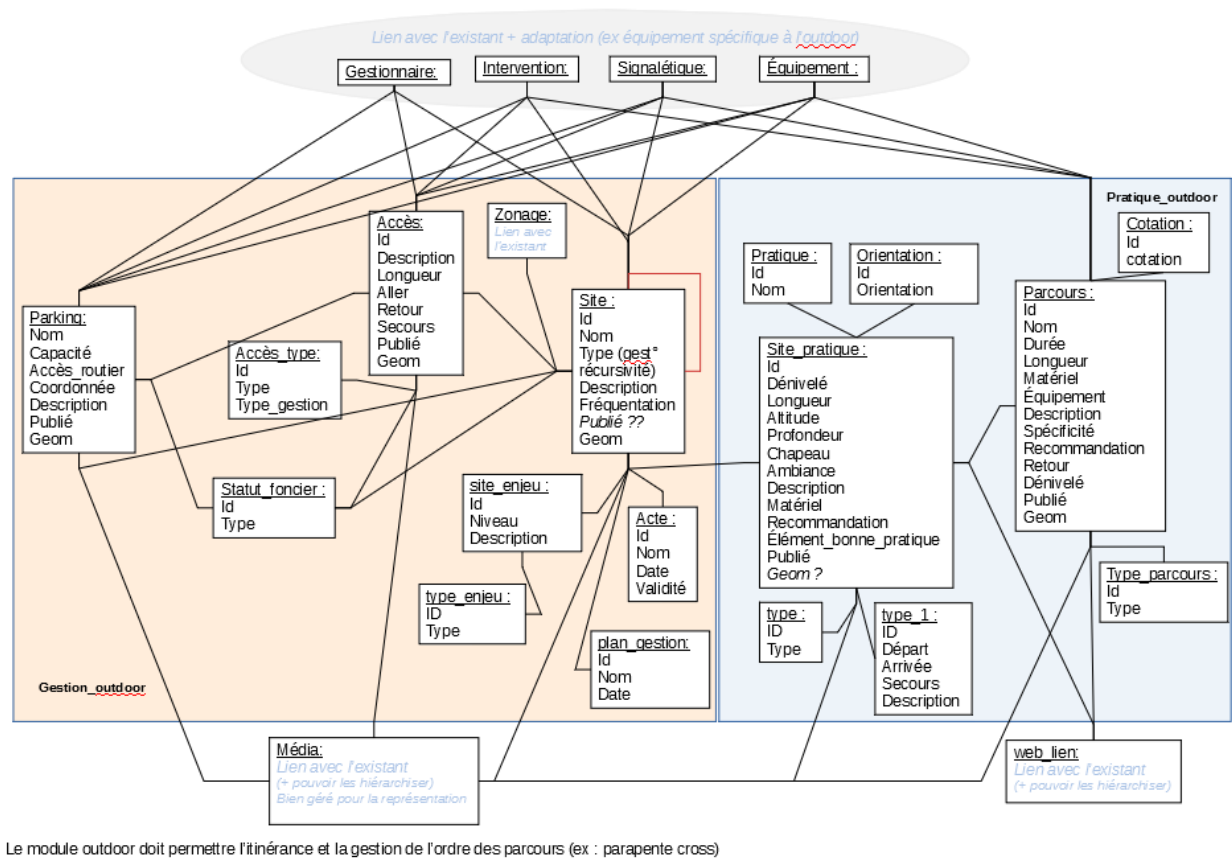
Site : parent



- Comment gérer les spécificités des pratiques ? En deux temps ou avec des champs additionnels.

² On dit d'une fonction qu'elle est récursive lorsqu'elle fait appel à elle-même.

5. Synthèse



Description des tables :

Schéma : Gestion_outdoor

- plan_gestion : permet de préciser à quel plan de gestion régional, départemental ou national est soumis le site.
 - Exemple : PDESI, PDIPR, ENS, schéma des sports
- acte : permet d'attribuer un type de contrat de gestion au site (convention, délibération...) sa date de signature et sa date de fin de validité.
- type_enjeu : permet de définir un enjeu par catégorie. Les catégories sont configurables . Un site peut avoir plusieurs enjeux
- site_enjeu : permet de définir les différents niveaux d'importance d'enjeu . A un site peut-être affecté seulement un niveau d'enjeu par catégorie.
- Statut_foncier : permet d'associer un statut (public, privé, domanial) au site, au parking et à l'accès
- parking : Il peut y avoir plusieurs parkings pour un même site. Un parking peut être lié directement à un site
- accès : permet de décrire l'itinéraire pour se rendre au site depuis un parking, éventuellement depuis un arrêt de bus / une gare.... La table permet également pour le gestionnaire d'avoir les informations sur l'accès utilisé par les secours pour se rendre au site. Un site peut ne pas contenir d'accès si le parking y est accolé.
- accès_type : permet de qualifier le type d'accès (ex: à pied, remontée mécanique) et précise les types d'accès pour les secours (ex: DFCl, piste forestière...)
- site : définit l'emprise géographique du lieu, son nom ainsi qu'une description générale. La table porte une récursivité de ce fait un champ permet de typer la récursivité afin de permettre au gestionnaire de se retrouver plus facilement dans les « niveaux » créés.
 - Le site peut être un lieu pluri-disciplinaire, c'est-à-dire où sont pratiquées plusieurs pratiques outdoor (relation n/n avec "site_pratique").

Schéma : Pratique_outdoor

- pratique : permet d'affecter une pratique

- orientation : orientation du site (liste des points cardinaux)
- type : permet de typer un site en fonction d'une pratique (bloc, terrain d'aventure, épave...)
- type_1 : permet de qualifier un site pour certaines activités (ex :vol libre, eau vive...). Elle porte l'information sur la classification d'un site : départ, arrivée, échappatoire...
- site_pratique : permet de décrire le site pour les pratiquants (utilisé principalement pour la valorisation)
- cotation : permet d'affecter une cotation au parcours
- type_parcours : permet de qualifier le parcours (ex: grande voie, goulotte...)
- Parcours : permet d'indiquer les informations sur le ou les parcours composant un site
 - ex : via-ferrata : parcours 1 : facile, parcours : 2 moyen, parcours 3 : le passage réservé aux confirmés, variante du 2nd